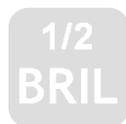


BATIR PEINTURE BOIS

Peinture microporeuse pour bois



Définition

Peinture acrylique microporeuse, régularise l'humidité du bois, protège et décore à long terme les boiseries.

Destination

BATIR PEINTURE BOIS s'utilise habituellement sur les menuiseries extérieures mais peut être utilisé également sur les menuiseries intérieures.

Les supports adéquats sont tous les bois (feuillus, résineux) utilisés couramment dans la construction, après ponçage, élimination des graisses et des salissures.

Attention, aucune garantie de tenue pour les bois gras ou antioxydants tels que l'iroko, le teck, le doussié ou le red cedar.

Les bois contenant des résines non fixées ou des oléorésines seront dégraissés aux solvants cétoniques ou aromatiques et les anciennes peintures adhérentes convenablement lessivées.

Propriétés

- Régularise l'humidité du bois.
- Imperméable aux eaux de ruissellement.
- Double fonction d'impression et de finition.
- Tenue extérieure longue durée.
- Très bonne résistance aux U.V.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les anciennes peintures adhérentes seront convenablement lessivées.
- Les anciennes peintures non adhérentes seront éliminées.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur bois neuf en première couche, il est conseillé de diluer de 5 à 10 % afin de pénétrer profondément dans le support et d'assurer une parfaite adhérence.
- S'applique en deux ou trois couches.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

Formulation spéciale trempé

- Diluer de 10 à 20 % à l'eau. S'applique au trempé en 1 ou 2 couches.

■ Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Demi-brillant.

Brillant spéculaire

De 30 à 40 sous 60°.

Teintes

Blanc, pastel série 1 et foncé série 2.

Peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 3%.

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres.

Liant

Émulsion pure acrylique.

Densité

1,31.

Séchage

(à 23°C, H.R. : 50 %)

- Hors poussières : 30 min.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 2 heures.

Extrait sec

En poids : 55 %.

En volume : 43 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

7 à 11 m²/l

Caractéristiques règlementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

Écolabel

Numéro d'enregistrement

FR/044/026

Numéro de licence

026/010/1

Règlementation COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/d) : 130 g/l. Ce produit contient moins de 45 g/l de COV.

Assurance

Est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Contient des produits biocides: contient C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Déchets

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

Code CED : 08 01 12



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr